



Règlements Camping de l'île

(Pour assurer une saine cohabitation et le respect de tous)

Heure d'arrivée et départ:

Site de camping: Arrivée 13h Départ 13h - Après un séjour de 2 nuits, il est possible de quitter à 16h si votre emplacement n'est pas réservé (il faut vérifier le matin du départ). **Prêt à camper:** Arrivée 14h Départ 11h

1. **Vitesse maximale 8km/h**, aucune circulation permise entre 23h et 8h.
2. **Visiteurs:** Les visiteurs doivent s'enregistrer et payer le droit d'accès à leur arrivée. **Ils doivent quitter avant 22h30.** Si un désire passer la nuit, il doit s'enregistrer à l'accueil avant 21h. Il doit afficher dans son véhicule le carton de visite en tout temps et remettre à l'accueil ou dans la boîte à son départ. Il est interdit de prêter la carte d'accès pour la barrière à vos visiteurs.
3. **Piscine:** Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Les bébés portant une couche doivent obligatoirement porter une couche-piscine à la piscine et aux jeux d'eau (en vente à l'accueil).
4. **Trampoline :** Les enfant de moins de 52 pouces (1,32 m) doivent être accompagnés d'un adulte.
5. **Bruit, musique:** Le bruit ou la musique pouvant déranger les voisins ne sont pas tolérés en tout temps.
6. **Eau potable:** Il est interdit de laver vos véhicules, VR ou de gaspiller l'eau de toute autre façon.
7. **Arbres:** Il est interdit de couper des branches ou d'abimer les arbres.
8. **Bicyclette:** Il faut ranger les bicyclettes à la brunante.
9. **Moto, scooter et vélo électrique:** Admis seulement pour se rendre à votre site (pas de ballade sur le terrain), sauf pour les personnes à mobilité restreinte (avec vignette).
10. **Voitures d'enfants:** Trotinettes et autres jouets électrique pour enfant interdits.
11. **Kart de golf:** Interdit sur le terrain, à moins de détenir une vignette pour personne à modilité réduite.

12. **Feux d'artifices** ou pétards interdits.

13. **FEU DE CAMP:** Doit être allumé dans l'espace réservé à cette fin et alimenté de façon raisonnable. Doit être toujours sous surveillance. Ne doit pas être alimenté après l'heure du couvre-feu (23h). Il est permis de rester au feu une heure après le couvre-feu, à condition qu'aucun bruit ne puisse être entendu par vos voisins. À minuit, tout doit être éteint. Interdit de brûler des déchets dans les ronds de feu. *** **NE PAS DÉPLACER LES RONDS À FEU** ***

14. **Contenant en verre:** Les bouteilles ou contenants de verre sont permis seulement à votre emplacement (avec prudence).

15. **Toilettes portatives:** Doivent être vidées et nettoyées à la station de vidange.

16. **COUVRE-FEU:** 23h à 8h. Aucun bruit susceptible d'être entendu du terrain voisin n'est autorisé. Les visiteurs doivent quitter avant 22h30 (s'ils désirent passer la nuit, ils doivent s'enregistrer avant 21 hres à l'accueil).

17. **FUMEUR:** Il est interdit de fumer dans les bâtiments, aire de jeux, piscine, jeux d'eau.

18. Les campeurs et les visiteurs sont responsables de leurs actes et de leurs biens.

19. **Ordures. recyclage:** Déchets et matières recyclables doivent être apportés dans les conteneurs prévus à cet effet. Vous êtes responsable de laisser l'emplacement propre à votre départ et devez éteindre votre feu de camp.

20. **ANIMAUX DE COMPAGNIE:** Ne sont pas admis lorsque vous réservez un prêt à camper (roulotte et chalet). Il est possible d'apporter votre animal de compagnie lorsque vous réservez un emplacement de camping. En tout temps, votre animal doit être **tenu en laisse** et toujours sous surveillance. Il ne doit pas déranger le voisinage (abolements). Il n'a pas accès dans les bâtiments, les aires de jeux, à la piscine et toute la section jeux d'eau, incluant les trottoirs en pavés unis menant aux jeux d'eau. Lors de vos sorties, ne pas le laisser seul, une pension est disponible à proximité du camping (le Centre Canin Teg). Lors de la promenade, il doit être tenu en laisse courte. Notez qu'un enfant de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte pour promener l'animal. Le promeneur doit avoir en sa possession des sacs de ramassage. Vous êtes responsable de ramasser les excréments de votre animal, peu importe l'endroit. S.V.P. toujours jeter le sac dans une des poubelles prévues à cet effet ou dans un conteneur à déchet vert (un près du pont sur l'île et un autre à la sortie du camping).

*****Race non admises: pitbull, cane corso, bull-terrier américain, staffordshire, doberman, rotweiller, berger allemand, husky (ou croisé avec une de ces races) et tout autre animal bruyant ou pouvant intimider ou démontrer de l'agressivité. Les animaux de vos visiteurs ne sont pas admis. Frais de 3.50\$/jour pour un deuxième animal, maximum de 2 par sites.** Vous devez appliquer ces règles en tout temps afin que votre animal ait accès au site.

Nous comptons sur votre collaboration afin que votre séjour ainsi que celui de vos voisins soit des plus agréables !

Le non respect d'un règlement est passible d'une expulsion sans remboursement et la direction se réserve le droit d'interdire l'accès au site à quiconque n'observera pas ces règlements.

Merci, la direction.